



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 20

Mercredi 22 mai 2019

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: CHF -80 le mm + TVA (63 mm de large).

Envoyée pour publication dans la partie officielle à: Feuille officielle d'avis du district de Moutier, édition du jeudi des 16 mai et 23 mai 2019

Feuille officielle du Jura bernois, édition du mercredi 15 mai 2019

Les frais sont à facturer directement au requérant.

Berne, le 7 mai 2019

Office des eaux et des déchets (OED) du canton de Berne



Champoz

Interdiction générale de circuler

En se fondant sur l'article 3, alinéa 2 de la loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière et sur l'article 44, alinéas 1 et 2 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR), le Conseil municipal de la Commune de Champoz décide, avec l'accord de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, d'introduire la restriction suivante en matière de circulation routière:

Interdiction générale de circuler dans les deux sens, excepté trafic agricole et forestier

Depuis le parking de la Bergerie de Moron (parcelle No 207) jusqu'à la frontière communale avec Valbirse.

Selon l'article 63, alinéa 1, lettre a et l'article 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif auprès de la Préfecture de l'arrondissement administratif du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Champoz, le 22 mai 2019

Le Conseil communal



Corcelles

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Dimitri Lab, Les Quemines 87, 2747 Corcelles

Emplacement: parcelle N° 630, Les Quemines 87, 2747 Corcelles

Projet: construction d'une véranda bioclimatique

Zone d'affectation: Plan de quartier N° 3 « Les Quemines »

Dépôt public de la demande avec plans jusqu'au 21 juin 2019, auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Les oppositions ou les éventuelles réserves de droit dûment motivées et formulées par écrit seront reçues jusqu'au terme du dépôt au secrétariat communal.

Corcelles, le 22 mai 2019

Secrétariat communal



Court

Avis de construction

Requérant: Jean-Luc Niederhauser, rue de Mévilier 38, 2738 Court

Propriétaires: Christiane et Jean-Luc Niederhauser, rue de Mévilier 38, 2738 Court

Auteur du projet: Jean-Luc Niederhauser, rue de Mévilier 38, 2738 Court

Emplacement: parcelle N° 601, au lieu-dit « rue de Mévilier 38 », 2738 Court

Projet: remplacement des fenêtres de type bois par le type bois-métal verre triple, de couleur blanche; remplacement des volets de type bois par le type aluminium, de couleur Blutorange RAL 2002; suppression des linteaux en bois par du crépi uniforme à la façade existante et remplacement des tablettes en bois par des tablettes en béton

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: H2a

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 14 juin 2019 inclusivement auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 15 mai 2019

Municipalité de Court, administration municipale



Crémises

Assemblée communale de la commune mixte de Crémises

Mardi 25 juin 2019 à 20h 15 à la salle de gymnastique de Crémises (salle 2)

ORDRE DU JOUR:

1. Discuter et approuver les comptes 2018 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Discuter et approuver les comptes 2018 de la Commune mixte de Crémises.
3. Prendre connaissance de l'ordonnance sur les taxes d'eau propre 2019.



Berne

Tavannes

Octroi d'une concession d'eau d'usage portant sur l'utilisation d'eaux publiques

Requérant: SESTER Syndicat d'alimentation en eau des communes de Sonceboz, Tavannes et Reconvilier, rue Neuve 1, 2605 Sonceboz-Sombeval

Auteur du projet: SESTER / MFR Géologie-Géotechnique SA, Bienne

Demande: Demande de concession portant sur l'utilisation d'eau souterraine pour l'exploitation d'une pompe à chaleur (600 l/min) et le refroidissement de locaux (250 l/min, réchauffement de 4 kelvins). L'eau utilisée sera déversée dans la Birse. La restitution de l'eau dans la Birse est assurée par une conduite existante, sauf sur les derniers mètres.

Sites: Puits de prélèvement (existant):

Parcelle N° 1612

Coordonnées E=2 581 540 / N=1 229 645

Point de restitution dans la Birse:

Parcelle N° 1322

Coordonnées E=2 581 585 / N=1 229 325

Il est fait référence aux dossiers de demande.

Délai de publication et de recours du 16 mai 2019 au 14 juin 2019

Adresse de publication et de recours:

- Municipalité de Tavannes Grand-Rue 1, 2710 Tavannes/BE

- Office des eaux et des déchets (OED), Reiterstrasse 11, 3011 Bern

Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit dans les délais prescrits, en deux exemplaires munis d'une signature valable, à l'autorité auprès de laquelle celles-ci doivent être déposées.

Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14h

4. Prendre connaissance du rapport relatif à la révision intermédiaire sans avis préalable 2018.
5. Prendre connaissance du rapport de l'Autorité de surveillance en matière de protection des données relatif à l'exercice 2018.
6. Election de l'organe de vérification des comptes pour l'année comptable 2019.
7. Discuter et approuver le règlement de transfert des tâches au service social.
8. Discuter et approuver la modification du règlement d'organisation.
9. Discuter et approuver le crédit d'engagement pour une dépense périodique (service social).
10. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement de CHF 42'000.- concernant la pose des conteneurs semi-enterrés (moloks).
11. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement de CHF 70'000.- pour la desserte forestière des Vaivres-Maljon.
12. Prendre connaissance du plan financier pour la période 2019 à 2023.
13. Divers : - présentation des prestations et taxes Celtor 2019

Dès le 22 mai 2019, les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune:

- Comptes 2018 du SSGV
- Comptes 2018 de la commune mixte de Crémines
- Règlement de transfert des tâches au service social
- Modification du Règlement d'organisation

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

Crémines, le 22 mai 2019

Le Conseil communal



Grandval

Avis de construction

Requérants : M^{me} Nathalie Wisard et M. Laurent Ruiz, Rue Neuve 41, 2740 Moutier

Auteur du projet : Bureau Heimann O. Sàrl, Rue Aimée-Charpilloz 4, 2735 Bévillard

Emplacement : Parcelle N° 1055 au lieu-dit Rue de la Gare

Projet : Construction d'une maison familiale sur deux niveaux avec un garage en sous-sol

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : H2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 juin 2019 inclusivement** auprès du Secrétariat municipal de Grandval. Les oppositions ou réserves

de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la même adresse.

Grandval, le 15 mai 2019

Le secrétariat municipal

Arrondissement du Cimetière de Grandval

Assemblée ordinaire printemps 2019

Mercredi, 26 juin 2019, 20 h 15

Salle de paroisse de Grandval

Ordre du jour

1. P.V. de la dernière assemblée
2. Comptes 2018
3. Elections : a. du président
b. des membres du comité
c. des vérificateurs
4. Divers

Eschert, 22 mai 2019

Arrondissement du cimetière de Grandval

**** En remplacement de la publication du 15 mai 2019, avec nos excuses ****

Paroisse réformée évangélique de Grandval

Assemblée de la Paroisse réformée évangélique de Grandval

Le jeudi 20 juin 2019 à 19 h 30 à la Maison de paroisse à Grandval

Ordre du jour

1. Accueil et salutations
2. Décompte des travaux de remise en état de la place de jeux
3. Accepter les comptes 2018
4. Discuter et approuver la modification de l'article 20 alinéa 1 du RO de la paroisse réformée de Grandval
5. Election de conseiller/ère de paroisse
6. Election d'un/e délégué/e au Synode Jurassien
7. Présentation de la nouvelle pasteure de Grandval
8. Information sur la vie paroissiale/régionale
9. Divers

Grandval, le 15 mai 2019



Loveresse

Assemblée communale lundi 17 juin 2019 à 20 h au collège

Ordre du jour

1. Approuver les comptes communaux 2018.
2. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement de CHF 50'000.- pour la révision majeure du Plan d'Aménagement Local (PAL).
3. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement de CHF 150'000.- pour la réfection de l'éclairage public secteur «Centre du Village».
4. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement de CHF 160'000.- pour la réfection de la chaussée secteur «Les Vies 15-25».
5. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement de CHF 24'000.- pour le remplacement du collecteur au «Chêne».
6. Divers

Loveresse, le 7 mai 2019

Conseil communal



Moutier

Avis de construction

Requérant : DOMON Laurent, chemin des Rocailles 10, 2740 MOUTIER

Auteur du projet : Menuiserie Didier Frund Sàrl, 2950 Courgenay

Emplacement : Parcelle N° 2058, Chemin des Rocailles 10

Projet : Pose d'une pergola à lames orientables sur la terrasse existante, façade Sud

Zone : H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 14 juin 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 15 mai 2019

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : APPLITEC MOUTIER SA, chemin Nicolas-Junker 2, 2740 MOUTIER

Auteur du projet : Kipfer Danael CAO, 2720 Tramelan

Emplacement : Parcelle N° 1244, chemin de la Cité 8 et 8a

Projet : Démolition des bâtiments N° 8 et 8a et remise en état du terrain.

Zone : HA3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 14 juin 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 15 mai 2019

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : PPE Gare 16, par LocaGestion Sàrl, rue de l'Hôtel-de-Ville 5, 2740 MOUTIER

Auteur du projet : ECE SA, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 715, Avenue de la Gare 16

Projet : Assainissement thermique et isolation périphérique des façades, remplacement des fenêtres et des stores, pose de nouveaux garde-corps sur balcons, assainissement thermique de la toiture sur rez-de-chaussée, pose de capteurs solaires thermiques en toiture.

Zone : C

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 14 juin 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 15 mai 2019

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Monsieur Eric Jallon, Les Forges 1, 2863 Undervelier.

Emplacement : parcelle N° 27, au lieu-dit : « Rue du Nord 8 », commune de Moutier.

Projet: changement d'affectation de l'atelier en un garage automobile (aucuns travaux).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HA3.

Recensement architectural: ensemble bâti I.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 21 juin 2019 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 22 mai 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérante: Semadeni Immobilien AG, Worbstrasse 221, 3073 Gümligen.

Auteur du projet: Swissmedic SA, Les Laives, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 3336, au lieu-dit: « Quartier des Laives 3 et 3a », commune de Moutier.

Projet: demande après coup pour l'aménagement d'un atelier de galvanoplastie dans les locaux du bâtiment industriel existant et aménagement de divers postes incendie.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: PQ: « Les Laives ».

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 21 juin 2019 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 22 mai 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: ZAHNO Catherine, chemin Fin-Lépine 2b, 2740 MOUTIER

Emplacement: Parcelle N° 76, rue Centrale 62

Projet: Remplacement des fenêtres et des vitrines du bâtiment

Zone: Vieille Ville

Recensement architectural: Bâtiment digne de conservation figurant à l'inventaire cantonal (objet C), objet figurant dans l'ensemble bâti G

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 21 juin 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 22 mai 2019

Services Techniques-Urbanisme

2. Comptes 2018

- Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 54'636.10 pour l'attribution au financement spécial maintien de la valeur des immeubles du patrimoine financier
- Discuter et accepter les comptes 2018

3. Prendre connaissance de l'arrêté de compte de la révision du PAL à Souboz

4. Prendre connaissance de l'arrêté de compte de la réfection des chemins forestiers

5. Discuter et approuver un crédit de CHF 23'700 pour le remplacement du chauffage du domaine « Sur la Côte »

6. Informations sur la collaboration scolaire Saicourt - Petit-Val

7. Informations sur l'école à journée continue

8. Prendre connaissance du rapport de l'organe de la protection des données

9. Divers

Dépôt public

30 jours avant l'assemblée communale, les comptes sont déposés publiquement à l'administration communale où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture.

Recours

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée communale un recours en matière communale peut être formé contre les décisions de l'Assemblée auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Souboz, le 22 mai 2019

Conseil communal



Reconvilier

Relevé des compteurs d'eau

Selon l'article 43 al. 3 du règlement et tarif concernant l'alimentation en eau, le relevé des compteurs d'eau de la Municipalité de Reconvilier s'effectue par les propriétaires eux-mêmes (auto-relevés). La lecture des compteurs devra avoir lieu, dans la mesure du possible le 1^{er} juin.

Chaque propriétaire recevra ces prochains jours une fiche de relevé qu'il s'agit de compléter et de retourner dans les meilleurs délais. Ils sont également priés de contrôler et corriger les autres données, si nécessaire.

En cas de questions l'Administration municipale, au 032 482 73 77 ou 076 547 78 40, est à disposition. Chaque année le relevé d'environ 10% des compteurs d'eau, choisis de manière aléatoire, sera effectué par la Municipalité, pour contrôle.

L'administration municipale vous remercie par avance de votre collaboration.

Reconvilier, le 30 avril 2019

Municipalité de Reconvilier

Avis de construction

Requérant: Polato Gaël, La Lignière 5, 2735 Malleray

Propriétaires: Polato Romana, Vie des Crêts 15c, 2732 Reconvilier
A Marca Fabio, Le Benevis 22, 2732 Reconvilier
A Marca Lorenzo, Rainweg 14, 8902 Urdorf

Auteur du projet: Polato Gaël, La Lignière 5, 2735 Malleray

Emplacement: Parcelle N° 84.01 et 84.02, Vie des Crêts 15 et 15a

Projet: Pose d'un velux sur chaque pan de toit de l'habitation, agrandissement de la fenêtre de la cuisine et de la porte-fenêtre du séjour, déplacement du chalet non chauffé sis sur la parcelle 84.02 sur la parcelle 84.01, création de places de parc sur la parcelle 84.02 avec pose de pavés filtrants

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: HA2

Zone de protection: PAL 1 «Village ancien et Centre»

Recensement architectural: Bâtiment digne de conservation, objet C

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 21 juin 2019 inclusivement**. Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 22 mai 2019

Le secrétariat municipal

Permis de construire récemment délivrés

Le Conseil municipal a octroyé les permis de construire suivants:

- à Bati Tutti Sàrl pour la construction d'une maison familiale avec couvert et garage annexe et pose de trois panneaux solaires pour l'eau chaude sur le toit sur la parcelle N° 1637, Rue des Nouettes 5 et 5a
- à Mihalache Adrian pour des rénovations intérieures, le changement de toutes les fenêtres, la pose d'un chauffage central à pellets et le changement de l'installation électrique sur la parcelle N° 66, Le Benevis 21
- à Schärer Roger pour l'isolation périphérique, isolation du toit, démolition du balcon façade sud, démolition partielle du mur au sud du garage, démolition de la dalle de la terrasse et remplacement par une terrasse couverte en bois, suppression des volets, remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur, remplacement du tableau de distribution électrique, Rue du Bruye 21, parcelle N° 733
- à Hugo Christèle et Cesari Piero Luigi pour la construction d'une maison familiale avec pose de panneaux solaires sur le toit et construction d'un poulailler au Rond Champ 5 et 5a, parcelle N° 346
- à Bati Tutti Sàrl pour la construction d'une maison familiale avec couvert et garage annexe et pose de trois panneaux solaires pour l'eau chaude sur le toit sur la parcelle N° 1636, Rue des Nouettes 3 et 3a
- à Baptista Alexandre pour la pose d'un panneau publicitaire non lumineux de 200cm x 75cm sur la façade Nord du bâtiment sis à la Grand-Rue 30, parcelle N° 60
- à Costa Daniel pour la création d'un couvert à toiture de 4m x 3m80 et d'une hauteur de 2m70 avec toiture plate, construction en bois, couleur vert pâle à la rue de Bonné 6, parcelle N° 1179
- à Lüdi Martine et Didier pour la réfection de la façade avec nouvelle couleur de façade rouge-brun et fonds anthracite y compris garage indépendant, Pommé au Loup 11, parcelle N° 1565

La Préfecture du Jura bernois a octroyé les permis de construire suivants:

- à Swisscom (Schweiz) SA pour l'échange des antennes sur une installation de communication mobile existante pour le compte de Swisscom (Suisse) SA / REVI à la vie des Crêts 49, parcelle N° 2175
- à RU-Calor SA pour l'agrandissement du bâtiment existant par l'ajout d'un étage supplémentaire servant de local technique du chauffage à distance, installation d'une nouvelle chaudière à copeaux de bois, remplacement d'une chaudière à mazout et rallongement des canaux de fumée à la route de Tavannes 7, parcelle N° 2261

Reconvilier, le 22 mai 2019

Le secrétariat municipal



Petit-Val

Assemblée communale

Assemblée communale du 24 juin 2019 à 20h, au Centre de rencontres à Sornetan

Ordre du jour

1. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 840'000.- pour l'interconnexion des réseaux d'eau de Sornetan et Souboz, y compris adaptations des conduites existantes dans les deux localités

Assemblée municipale

Lundi 24 juin 2019 à 20h à la Salle des fêtes

Vie-des-Crêts 51

Ordre du jour

1. Comptes 2018
 - a) Présentation et discussion
 - b) Rapport de vérification
 - c) Approbation des comptes 2018
2. Approbation du Règlement des bons de garde
3. Décider de la modification du Règlement relatif à la Crèche municipale
4. Décider de la modification du Règlement de service du personnel communal (Annexe I - Etat des postes)
5. Divers et imprévus

Dépôt public des règlements: Les règlements cités aux points 2, 3 et 4 sont déposés publiquement au secrétariat municipal durant 30 jours avant l'assemblée.

Remarque: Tout ayant droit au vote en matière municipale peut se procurer gratuitement, au guichet de la caisse communale, un exemplaire détaillé des comptes 2018. Ils peuvent également être consultés sur le site internet de la municipalité www.reconvilier.ch

Recours: Un recours contre les décisions de l'assemblée, selon article 60 alinéa 1er, lettre b chiffre 2 LPJA peut être déposé, dans les trente jours après cette dernière, auprès de la Préfète du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, Case postale 106, 2608 Courtelary.

Reconvilier, le 22 mai 2019

Le Conseil municipal

Mise au concours

2 places de stagiaires à 100%

Entrée en fonction: Août 2019

Durée de l'engagement: 6 mois

Taux d'occupation: 100%

Lieu d'activité: Crèche «La Maison du contour» à Reconvilier

Renseignements: M^{me} Florence Zuber, directrice, au 032 481 10 23

Les offres de service accompagnées des documents usuels seront adressées au Conseil municipal, Route de Chaindon 9, 2732 Reconvilier, jusqu'au 12 juin 2019.

Reconvilier, le 22 mai 2019

Le Conseil municipal



Roches

Avis de construction

Requérant: Fleury Alain, Champs Lajoux 82, 2762 Roches

Auteur du projet: A. Hauser SA, Rue de l'Ecluse 10, 2740 Moutier

Emplacement: parcelle N° 573, au lieu-dit Champs Lajoux 83

Projet: construction d'un balcon sur façade sud du bâtiment, ouverture d'une porte-fenêtre en lieu et place d'une fenêtre existante

Dimensions: selon plans déposés

Genre de construction: selon plans déposés

Zone: HA2

Dépôt de la demande avec plans, jusqu'au 13 juin 2019 inclusivement au secrétariat communal. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et

motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Roches, le 9 mai 2019

SECRETARIAT COMMUNAL



Saicourt

Assemblée municipale le lundi 24 juin 2019 à 20h à la halle polyvalente Pré Paroz au Fuet

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes de l'exercice 2018.
2. Informations sur les arrêtés de comptes (raccordement en eau de secours Les Vacheries, réfection de la toiture et du clocher ancienne école Le Fuet, reprise route de Moron + place de pique-nique, rénovation de l'horloge ancienne école Le Fuet).
3. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 15'000.- pour l'installation des récupérateurs de balles aux stands de tir de Saicourt et du Fuet.
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 55'000.- pour l'aménagement du nouvel arrêt de bus à Bellelay.
5. Discuter et accepter un crédit d'engagement de Fr. 61'000.- pour la rénovation de l'abri de protection civile du Fuet.
6. Information sur la collaboration scolaire Saicourt - Petit-Val.
7. Informations du Conseil municipal.
8. Divers.

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 22 mai 2019

Conseil municipal

Informations communales

Ecole à journée continue

Le 25 février 2019, les autorités communales de Saicourt ont réalisé une enquête sur les besoins des parents en matière d'école à journée continue.

47 questionnaires sur les 49 envoyés aux parents sont parvenus en retour à l'administration communale. Sur la base de l'enquête des besoins aux parents, les critères d'ouverture étaient remplis pour l'ouverture de trois modules.

Le Conseil municipal a pris la décision de collaborer avec la commune de Petit-Val pour la mise en place d'une école à journée continue en commun. Un courrier a été adressé à tous les parents le 26 mars 2019 avec les informations plus précises notamment au niveau du coût des modules et en les invitant à inscrire leur(s) enfant(s) de façon définitive à l'EJC.

Sur la base des inscriptions définitives reçues, les critères d'ouverture ne sont pas remplis pour aucun des modules proposés.

Le Conseil municipal a décidé de ne pas ouvrir l'école à journée continue à la rentrée d'août 2019 attendu qu'aucun module ne présente de demande ferme d'au moins 10 élèves conformément à l'article 2 de l'ordonnance sur les écoles à journée continue.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours écrit auprès de l'inspecteur scolaire, Chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, dans les 30 jours à compter de la présente publication.

Commande de t-shirts et vestes

Des t-shirts et des vestes à l'effigie de la commune ont été réalisés. Des modèles de t-shirts de différentes tailles sont disponibles au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Les personnes intéressées peuvent passer commande au bureau municipal jusqu'au 7 juin 2019. Les t-shirts sont vendus au prix de Fr. 20.- et les vestes au prix de Fr. 60.-.

Le Fuet, le 22 mai 2019

Conseil municipal

Commune bourgeoise de Saicourt

Assemblée du vendredi 28 juin 2019 à 20h au local habituel

Ordre du jour

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Election d'une conseillère ou d'un conseiller pour une fin de période par suite de démission
3. Comptes 2018
4. Divers et imprévu.

Le Fuet, le 20 mai 2019

Conseil de bourgeoisie



Saules

Assemblée communale ordinaire, lundi 24 juin 2019, à 20h à la salle communale

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation des comptes 2018
2. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement pour l'équipement mobilier et informatique
3. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement pour l'installation de conteneurs semi-enterrés
4. Prendre connaissance du décompte final de l'apport au capital-actions de ValForêt SA
5. Discuter et approuver le crédit d'engagement pour une dépense périodique ainsi que pour une dépense unique
6. Divers

Dépôt public

30 jours avant l'assemblée communale, les comptes 2018 sont déposés publiquement au secrétariat communal où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au public.

Saules, le 22 mai 2019

Conseil communal

Procès-verbal de l'assemblée du 17 décembre 2018 - dépôt public

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 17 décembre 2018 est déposé publiquement durant 20 jours, à compter de la présente publication au secrétariat communal.

Il est possible de former opposition à l'encontre du contenu du procès-verbal, par écrit, auprès du conseil communal durant ledit dépôt. L'opposition devra être dûment signée et motivée.

Saules, le 22 mai 2019

Conseil communal

Fermeture du bureau communal

Le bureau communal sera exceptionnellement fermé le mardi 28 mai 2019. Il sera ouvert, en

remplacement, le mercredi 29 mai 2019 de 16h à 17h.

Saules, le 22 mai 2019
Conseil communal



Seehof

Avis de construction

Requérante: Genossenschaft Brandberg Herbertswil, Dorfstrasse 5, 4715 Herbertswil.

Auteur du projet: BFS Bauingenieure AG, Sagmattstrasse 3, 4710 Balsthal.

Emplacement: parcelles N^{os} 25, 51, 54 et 56, aux lieux-dits: «Malsenberg, Gross-Rohrgraben et Probstenberg», Commune d'Elay.

Projet: révision partielle du réseau d'alimentation en eau de la Commune d'Elay en reliant les trois domaines agricoles du Malsenberg, Gross-Rohrgraben et Probstenberg au réseau d'alimentation en eau de la Commune de Herbertswil (SO).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérégations: art 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 juin 2019 inclusivement auprès de l'administration communale d'Elay. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 22 mai 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Tavannes

Assemblée municipale, lundi 24 juin 2019, salle communale, à 20h 15

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée municipale du 26 novembre 2018.
2. Présentation et approbation du compte de résultats 2018.
3. Approuver la vente de l'immeuble de l'ancien home «Prés Fleuris» sis Ch. de la Rochette 11 en faveur de la société immobilière Sonrougeux SA et pour le prix de Fr. 750'000.-.
4. Approuver le renouvellement du contrat de prestation pour la subvention communale accordée au centre culturel du Royal pour les années 2020-2023 et pour le montant cumulé de Fr. 247'248.-.
5. Divers.

Le procès-verbal de l'assemblée du 26 novembre 2018 est déposé publiquement auprès du secrétariat municipal où il peut être consulté durant les 30 jours précédant l'assemblée.

Le rapport préliminaire et le compte de résultats 2018 peuvent également être obtenus auprès de l'administration municipale.

Tavannes, le 22 mai 2019

Le Conseil municipal



Valbirse

Avis de construction

Demande de permis de construire

Requérant: Monsieur Turkusic Mirsad, Rue de Bellevie 3, 2822 Courroux

Auteur du projet: E. Chavanne Moutier SA, atelier d'architecture, Rue de l'Hôtel-de-Ville 8a, 2740 Moutier

Propriétaire foncier: Monsieur Turkusic Mirsad, Rue de Bellevie 3, 2822 Courroux

Projet: construction d'une cage d'ascenseur extérieure en façade Nord avec isolation crépie blanc cassé, toit plat sur ascenseur et étanchéité bitumineuse, gris à Fin Lombard 3, sur parcelle N° 127 en zone H3, à Bévillard, commune de Valbirse

Dépôt public, au secrétariat communal, de la demande avec plans jusqu'au 14 juin 2019. Les oppositions, réserves de droit dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'à cette date inclusivement.

Bévillard, le 7 mai 2019

Conseil communal de Valbirse

Avis de construction

Requérants et propriétaires fonciers: Messieurs Angelo Belmonte, Champ de Chin 14, 2735 Bévillard, Luciano Belmonte, Les Courtils 1, 2735 Bévillard, Mario Belmonte, Les Ragies 25, 2735 Bévillard

Auteur du projet: Heimann Olivier Sàrl, architecte HES, Rue Aimé Charpillot 4, 2735 Bévillard

Projet: transformation et rénovation des appartements, remplacement des fenêtres, remplacement des tuiles, peinture façade blanc cassé, changement de la chaudière, mise en conformité des installations sanitaires et électriques. Pose d'une nouvelle toiture sur les garages en Eternit ondulées brun, aménagement d'une place groisée, et déplacement du muret près des garages, à la Ruai 3 et 3a, sur parcelle N° 117, en zone HA périmètre de protection de l'aspect local à Malleray, commune de Valbirse

Genre de construction: fondations en béton, acier/béton, ytong/brique, plafonds béton, façades isolation blanc/gris, toit à 2 pans, inclinaison 30° tuile brun/gris

Recensement architectural: bâtiment digne de protection, objet C, faisant partie de l'ensemble bâti A, situation importante

Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale, en système séparatif, et à la STEP de Court

Dépôt public, au secrétariat communal, de la demande avec plans jusqu'au 14 juin 2019. Les oppositions et réserves de droit dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues au secrétariat communal jusqu'à cette date inclusivement.

Bévillard, le 10 mai 2019

Conseil communal de Valbirse

Avis de construction

Requérants et propriétaires fonciers: Messieurs Zurbuchen Thomas, Rue de la Ravière 3, 2733 Pontenet et Zurbuchen Pierre, Champ Quin 3, 2733 Pontenet

Auteur du projet: Bureau d'architecture Romy Jean-Paul, Rue Principale 14, 2736 Sorvilier

Projet: installation d'un tuyau pour l'évacuation des gaz de la chaudière à mazout à condensation existante, à la Rue de la Ravière 1, sur parcelle N° 503 en zone HA2 à Pontenet, commune de Valbirse

Dépôt public, au secrétariat communal, de la demande avec plans jusqu'au 21 juin 2019. Les oppositions et réserves de droit dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues au secrétariat communal jusqu'à cette date inclusivement.

Bévillard, le 14 mai 2019

Conseil communal de Valbirse

SECOR

Syndicat de communes pour l'épuration des eaux usées du Centre de l'Orval, 2738 Court

Assemblée du SECOR

Assemblée ordinaire des délégués

Mardi 25 juin 2019 à 20h au bureau municipal de Court

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Comptes 2018, présentation, discussion, acceptation et décharge au caissier
3. Rapport du président
4. Rapport de l'exploitant
5. Divers

Bévillard, le 20 mai 2019

Commune mixte de Valbirse

Commune bourgeoise de Malleray

Assemblée ordinaire

Assemblée ordinaire de la Commune bourgeoise, vendredi 14 juin 2019 à 20h 15 à la salle du Conseil, Grand-rue 52, Malleray

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Approbation des comptes 2018
3. Divers et imprévu

2735 Malleray, le 6 mai 2019

Conseil de bourgeoisie

Divers

Syndicat des Eaux du Mont-Girod

6^e assemblée du Syndicat des Eaux du Mont-Girod (semontgirod)

Lundi 24 juin 2019 à 17h dans les bureaux de la Bourgeoisie de Court (rue du Moulin 4)

Ordre du jour:

1. Ouverture de l'assemblée
2. PV de l'assemblée du 26 juin 2018
3. Comptes 2018
 - a. Présentation
 - b. Rapport de l'organe de vérification des comptes
 - c. Approbation et décharge du comité
4. Budget 2019
5. Informations
6. Divers et imprévus

Court, le 22 mai 2019

Comité semontgirod

Par8 - Paroisse réformée de Bévillard

Convocation

Les ayants droit de vote en matière paroissiale sont convoqués par la présente en

assemblée de paroisse ordinaire
le mercredi 26 juin 2019
à 20h à la cure

Ordre du jour

1. Méditation
2. Finances

- Présentation et approbation des comptes 2018
- Rapport de l'organe de révision
- Rapport relatif à la protection des données

3. Election de conseillers(ères) de paroisse
4. Information sur les vitraux au temple
5. Informations concernant
 - a) la vie paroissiale
 - b) le Par8
6. Rapport pastoral
7. Information concernant le poste pastoral
8. Divers et imprévus

Les comptes 2018 mentionnés au point 2 sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée de paroisse au secrétariat à la cure où ils peuvent être consultés durant la permanence du secrétariat ou sur rendez-vous.

Dépôt du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 26 juin 2019 sera déposé publiquement durant 30 jours, dès le 12 août 2019, au secrétariat à la cure, où il peut être consulté pendant la permanence du secrétariat ou sur rendez-vous. Les ayants

droit au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de paroisse.

2735 Bévillard, le 13 mai 2019

Le Conseil de paroisse

Syndicat d'amélioration foncière intégrale Centre-Vallée

Assemblée ordinaire des propriétaires

Conformément à l'article 9 des statuts, le comité vous convoque à la 21^e assemblée ordinaire des propriétaires qui aura lieu le

**lundi 27 mai 2019 à 20 h
à la salle communale de Malleray**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Salutations
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 18 juin 2018
4. Finances / comptes 2018
5. Démission d'un membre du comité
6. Nomination d'un membre du comité
7. Attribution des terrains de masse
8. Rapports du président et du directeur technique

9. Divers et imprévus

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire des propriétaires du 18 juin 2018 ainsi que les comptes 2018 peuvent être consultés jusqu'au 27 mai 2019 dans les bureaux communaux de Valbirse (à Bévillard, rue Aimé-Charpillot 2) et Loveresse, pendant les heures d'ouverture des bureaux. Ces documents peuvent également être consultés sur le site de la commune de Valbirse (www.valbirse.ch, sous l'onglet « vivre à Valbirse », puis « Lien »).

Malleray, le 10 mai 2019

Au nom du comité du Syndicat d'amélioration foncière intégrale Centre-Vallée, N. Griggio Weibel, secrétaire

**Retrouvez la feuille
officielle d'avis
du district de Moutier
en version électronique sur
www.lasemaine.ch**

informations pratiques



Tavannes

Administration municipale
Grand-Rue 1
2710 Tavannes

Heures d'ouverture

Lu – ve 9h30 à 11h45 et 15h à 17h
Jeudi 9h30 à 11h45 et 15h à 18h

Adresse courriel

secretariat@tavannes.ch

Téléphones

Centrale	032 482 60 40
Secrétariat	032 482 60 43
Caisse	032 482 60 44
Contrôle des habitants	032 482 60 45
Travaux publics	032 482 60 47
Agence AVS	032 482 60 46
Service social	032 482 65 70

Site internet

www.tavannes.ch



Champoz

Commune mixte de Champoz
Brognia Alexandra
Les Grands Clos 19
2735 Champoz

Téléphone : 032 492 12 88

Heures d'ouverture :
Lundi soir de 18h30 à 19h30
www.champoz.ch
admin.champoz@bluewin.ch

informations pratiques



Court

Municipalité de Court
Rue de la Valle 19
2738 Court

Tél.: 032 497 71 10
www.court.ch
contact@court.ch

Heures d'ouverture :
notre administration est disponible tous
les jours durant les heures de bureau
pour les appels téléphoniques.

Notre guichet est ouvert tous les matins
(lundi à vendredi) de 10h30 à 12h,
le mardi après-midi de 15h30 à 18h30,
le me et je après-midi de 15h30 à 17h.



Eschert

Commune mixte d'Eschert
Rue du Tilleul 1
2743 Eschert

Tél.: 032 493 40 85
secretariat@eschert.ch
www.eschert.ch

Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille

Ouvert tous les 1^{ers} samedis du mois (sauf
janvier et août, le 2^e samedi du mois)
de 11h à 12h, pour les dates effectives,
se référer au mémodéchets de la
commune.



Grandval

Secrétariat municipal
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Téléphone du secrétariat: 032 499 95 55
Natel pour les cartes journalières: 079 729 56 89
Courriel: secretariat@grandval.ch

Heures d'ouverture: Mercredi matin de 9h30 à 10h30
Jeudi soir de 18h à 19h30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture: Jeudi soir de 17h à 19h

Site internet : www.grandval.ch



Valbirse

Commune de Valbirse
Rue Aimé Charpilloz 2
2735 Bévilard

032 491 61 61
info@valbirse.ch
www.valbirse.ch

Lun-Mar: 10h - 12h et 14h - 17h

Mercredi: 10h - 12h
après-midi fermé

Jeudi: 10h - 12h et 14h - 18h30

Vendredi: 10h - 12h et 14h - 16h

i **informations pratiques**



Moutier

Municipalité de Moutier
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 927
2740 Moutier

Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu – me 8 h à 11 h et 14 h à 17 h
Jeudi 8 h à 11 h et 14 h à 18 h
Vendredi 8 h à 11 h et 14 h à 16 h

Service social :

Lu – ma et ve 9 h à 11 h et 14 h à 16 h
Mercredi 14 h à 16 h
Jeudi 9 h à 11 h et 14 h à 18 h

Téléphones

Centrale 032 494 11 11
Fax 032 493 12 19

Chancellerie 032 494 11 11
Impôts 032 494 11 21
Caisse municipale 032 494 11 25
Contrôle des habitants 032 494 11 27
Service social 032 494 11 34
Agence AVS 032 494 11 39
Service sécurité 032 494 11 29
Bâtiments/Urbanisme/
Travaux publics 032 494 13 33
Electricité/Eau/
Service de piquet 032 494 12 22

Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

Carte journalières (prix Fr. 48.-)

Caisse municipale 032 494 11 25

Services techniques – Travaux publics

Point de récolte de la Halle aux marchandises

Horaire d'été

Dès le 1^{er} avril et jusqu'au 30 novembre 2019, le point de récolte de la Halle aux marchandises sera ouvert selon l'horaire suivant:

Lundi, mardi et jeudi 13 h 15 à 16 h
Mercredi 10 h à 11 h 45 et 13 h 15 à 18 h
Samedi 10 h à 12 h

Les citoyens sont invités à respecter les horaires d'ouverture et à ne déposer aucun déchet ou objet en dehors de ces heures.

Site internet

www.moutier.ch

Courriel

info@moutier.ch

Calendrier des parutions 2019

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	32	07.08.2019	SUPPRIME	44	40	30.10.2019	mercredi	
21	20	22.05.2019	mercredi	33	29	14.08.2019	mercredi	45	41	06.11.2019	mercredi
22	21	29.05.2019	mercredi	34	30	21.08.2019	mercredi	46	42	13.11.2019	mercredi
23	22	05.06.2019	mercredi	35	31	28.08.2019	mercredi	47	43	20.11.2019	mercredi
24	23	13.06.2019	JEUDI	36	32	04.09.2019	mercredi	48	44	27.11.2019	mercredi
25	24	19.06.2019	mercredi	37	33	11.09.2019	mercredi	49	45	04.12.2019	mercredi
26	25	26.06.2019	mercredi	38	34	18.09.2019	mercredi	50	46	11.12.2019	mercredi
27	26	03.07.2019	mercredi	39	35	25.09.2019	mercredi	51	47	18.12.2019	mercredi
28	27	10.07.2019	mercredi	40	36	02.10.2019	mercredi	52		25.12.2019	SUPPRIME
29	28	17.07.2019	mercredi	41	37	09.10.2019	mercredi				
30	24.07.2019	SUPPRIME		42	38	16.10.2019	mercredi				
31	31.07.2019	SUPPRIME		43	39	23.10.2019	mercredi				